

Président
Sénateur de la Côte-d'Or

Dossier suivi par : Catherine Fournier
Tél / Fax : 03 80 44 45 29
Courriel : cfournier@cr-bourgogne.fr
Réf : L1412-08



Mairie
Monsieur NOËL Gilles
58120 Varzy

Objet : Schéma de cohérence régional de déploiement de bornes de charge électrique

Dijon, le 18 décembre 2014

Monsieur le maire,

Dans un précédent courrier, en date de février dernier, je vous informais de l'initiative de la région d'élaborer un Schéma de cohérence régional de déploiement de bornes de charge électrique, afin de coordonner les initiatives privées et publiques qui ne manqueraient pas de se faire jour sur notre territoire.

Après plus de six mois de travail collégial, auquel ont été associés les syndicats d'énergie des quatre départements de Bourgogne, l'ADEME, l'association Bourgogne mobilité électrique, ERDF et les filiales EDF en charge de cette question, des représentants du syndicat automobile et de l'État, nous avons finalisé, avec le bureau d'études SETEC, le Schéma régional.

Le Schéma précise les lieux d'implantation souhaitables de futures bornes (en fonction des flux de déplacements et de la population), leurs caractéristiques techniques en termes de prise, charge, interopérabilité, système de supervision et conditions d'accès, ainsi que le phasage souhaitable de ces implantations, en lien avec le marché des véhicules électriques actuel et son évolution potentielle à 5 et 10 ans.

Le Schéma est conçu comme un guide facilitant la décision des élus souhaitant disposer de ce type d'équipements dans leurs communes, communautés de communes ou agglomérations. Il intègre de ce fait les contraintes énergétiques, socio-économiques et les usages et se veut un outil efficient et responsable au service des collectivités. Il présente, enfin, les conditions à réunir en vue de limiter le déficit d'exploitation lié à ces infrastructures, dans un marché encore émergent.

Le Schéma est téléchargeable sur le site du conseil régional :

<http://www.region-bourgogne.fr/Favoriser-les-deplacements-en-vehicule-electrique,43,9315>

Si vous souhaitez le recevoir sous une version papier, n'hésitez pas à prendre l'attache de nos services (emenuet@cr-bourgogne.fr ou 03.80.44.47.10).

Aujourd'hui, plusieurs grands opérateurs ont d'ores et déjà décidé d'implanter des bornes de charge en Bourgogne, dont Nissan dans les supermarchés Auchan, EDF via le projet européen CORRIDOR ou encore le groupe Bolloré.

Le programme FEDER 2014-2020 comprend une aide à l'acquisition, l'installation et la supervision des bornes. La Région a par ailleurs prévu des aides régionales en contrepartie des fonds européens.

A ce jour, les syndicats d'énergie des quatre départements sont pressentis pour l'installation et l'acquisition des bornes via un groupement de commandes. La gouvernance complète autour de ces services n'est néanmoins pas encore arrêtée, notamment du point de vue de leur exploitation, et je ne manquerai de vous tenir informé des avancées sur cette question.

Dans l'attente et vous souhaitant d'excellentes fêtes de fin d'année, je vous prie de croire, Monsieur le maire, en l'assurance de ma considération distinguée.

François PATRIAT

